

# Combien d'années de prison pour les Identitaires, s'ils avaient occupé la nécropole de nos rois ?

écrit par Yann Kempenich | 19 mars 2018



*Avec le mégaphone, la coiffe musulmane, le tchador etc dans la Basilique... Ils nous crachent au visage là... [pic.twitter.com/UvV9Flayls](https://pic.twitter.com/UvV9Flayls)*

– Pierre Sautarel (@FrDesouche) [19 mars 2018](#)

**Deux poids, deux mesures. Et un dénominateur commun : Charles Martel.**

Vainqueur d'Abd Al-Rahman à **Poitiers** en 732, ce chef militaire Franc est l'ancêtre de la dynastie capétienne et son tombeau

se trouve dans la **basilique royale de St-Denis**, îlot de chrétienté dans le département le plus islamisé de France.

C'est donc dans la nécropole des rois de France que 80 à 150 « sans-papiers », à l'instigation d'une association gauchiste, islamophile et immigrationniste ([collectif Coordination des sans-papiers](#)), ont manifesté, dimanche dernier, pour réclamer :

- le retrait du projet de loi Asile-immigration
- la régularisation de tous les sans-papiers
- l'accueil inconditionnel des migrants

<http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-80-p-ersonnes-manifestent-dans-la-basilique-pour-les-sans-papiers-18-03-2018-7615809.php>

<http://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2018/03/StDenisBasilique.mp4>

Pour une fois, les forces de l'ordre sont intervenues rapidement pour déloger les manifestants mais Pierre Garelli, le président de la Coordination 93 des « sans-papiers » se plaint d'avoir été « arrêté brutalement. » ([Paris-lutte.info](#))

**Mais lui, et ses petits protégés subsahariens, ne risquent pas de subir les foudres de la justice.**

Nos replets magistrats, nos petits juges dhimmis du Mur des cons, trouveront sûrement amusante cette « occupation » d'une nécropole royale, à quelques mètres du gisant de Charles Martel. Et puis après tout, il n'y a pas eu de casse : c'est une peccadille, n'est-ce-pas ?

Mais peccadille aussi, la banderole déployée par les Identitaires sur le toit d'une mosquée en chantier à Poitiers

en 2012. Pas de casse non plus, pas de messages racistes, pas de barbus molestés ni de rébellion envers les forces de l'ordre. Bref, une bien gentille manifestation pour s'opposer à la énième mocheté islamique et son minaret de 22 mètres de haut. Surtout pas loin de la bataille de Poitiers, tout un symbole...

Mais en fait, clamer « *Ici c'est Poitiers, ici c'est pas Alger* », « *On est chez nous, les mosquées y'en a marre, les minarets, y'en a marre* » sur le toit d'une future caserne de l'islam peut vous valoir 1 ans de prison avec sursis, 2 ans de mise à l'épreuve, la privation des droits civiques et 40 000€ d'amendes ([France3-régions](#)).

C'est ce qu'attend Damien Rieu, un des Identitaires de Poitiers, qui a fait appel de sa condamnation pour « *provocation à la discrimination nationale, raciale, religieuse par paroles, écrits, images ou moyens de communication au public par voie électronique et de dégradations de biens d'autrui, commises en réunion* » (heureusement pour lui, passer par la « question » et le supplice de la roue n'existent plus...)

Des Identitaires qui, embastillés un jour, connaîtraient les mésaventures de Tommy Robinson (tabassage, dents cassées et menaces de mort).

En revanche, « sans-papiers » ou Femen peuvent continuer à occuper nos nécropoles et nos lieux saints, ils ne risquent rien. Deux poids, deux mesures on vous dit !

Selon que vous serez « migrant » ou identitaire, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir...

Qui pourrait croire encore à l'impartialité de notre « Justice » ?



AFP PHOTO / -